



Janvier 2025

## **CHALLENGE KILOMETRES du Club ses Cyclotouristes Aixois**

Création d'un « Challenge Kilomètres » dans le but de mieux connaître l'évolution de la pratique du vélo au sein de notre Club et de motiver nos membres pour les sorties club et autres structures de la FFV.

-Le Comité fixera, chaque année les modalités et le montant des récompenses qui seront remises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire.

-Des bons d'achat chez un vélociste partenaire du Club (liste en annexe)

Ce CHALLENGE se déroulera à compter de la première « sortie-club » de l'année jusqu'au 15/10 inclus de chaque saison

### **1°CLASSEMENT DES « KILOMETRES CLUB »**

Les trois premiers, sur la base des **3 sorties** hebdomadaires, quel que soit le Groupe, et **des séjours** proposés par le Club.

### **2°CLASSEMENT PAR GROUPE**

-Les trois premiers de **chaque Groupe** (GR1, GR2 et GR3), sur la base des sorties hebdomadaires (3 maxi)

### **3°CLASSEMENT des « KM TOTAUX FFV »**

Aux « kilomètres Club », s'ajoutent toutes les participations à des **Organisations FFV** (Ex : Semaine Fédérale, Cyclo montagnarde, randonnées autres Club, Séjours FFV, etc...)

-Si un(e) membre est déjà récompensé(e) dans le cadre d'un des trois challenges, c'est le (la) membre classé(e) derrière qui le sera (donc, une seule récompense par personne et par année).

-Un gagnant d'un challenge ne pourra pas recevoir de récompenses l'année suivante (Il devra attendre l'année n+1).

Un gagnant qui serait récompensé 3 fois (donc sur une période d'au moins 6 ans) sera mis « hors concours », c'est-à-dire nommé mais pas récompensé... (sauf mansuétude du Comité..)

## MODALITES

Pour les KM club, il suffit qu'un seul participant se porte volontaire (ou soit désigné...) pour noter le nom des participants, les KM et dénivelé effectués et les transmettre au « référent challenge » par tout moyen à sa convenance (SMS , mail, Whats App, courrier).

Pour les séjours club, même procédure.

Pour les sorties extérieures, ce sera à chaque participant la « charge » de communiquer son activité au référent.

Le référent présentera un point régulier lors des réunions mensuelles.

Sur plusieurs années, cela permettra de mieux connaître l'évolution de la vie du Club.

## ANNEXE 2025

Le référent désigné et volontaire est Patrick Baomy

Coordonnées : tel. Mobile-06 36 24 83 00,-mail : [baumypa@gmail.com](mailto:baumypa@gmail.com)

Les commerçants partenaires pour utiliser les bons d'achat seront indiqués lors de l'Assemblée Générale